

Le Conseil Centraméricain des Droits de l'Homme observera le passage de migrants cubains par la région



La Havane, 11 janvier (RHC).- Le Conseil Centraméricain de Procureurs des Droits de l'Homme supervisera depuis ce mardi le passage par la zone des Cubains qui sont coincés au Costa Rica dans le but d'arriver aux États-Unis.

Les institutions nationales de cette entité régionale assureront le monitoring des actions de chacun des pays de transit dans le but de garantir aux Cubains un passage sûr, ordonné, libre de violations des droits de l'Homme et conforme à la loi.

Le Conseil Centraméricain réalisera cet exercice dans le contexte de l'accord conclu en décembre entre les pays centraméricains et l'Organisation Internationale pour les Migrations afin d'assurer un passage exceptionnel aux Cubains leur permettant de poursuivre leur chemin vers les États-Unis.

Les Cubains se sont lancés dans cette aventure encouragés par des politiques de Washington comme celle des pieds secs-pieds mouillés, le programme pour faire désertier les médecins cubains et la Loi de Rajustement Cubain, entre autres.

En vertu de ces politiques tout Cubain ayant posé le pied sur le territoire étasunien s'y voit accorder automatiquement les permis de séjour et de travail.

Cuba se prononce pour la fin de telles politiques qui encouragent l'émigration illégale, non-sûre et désordonnée.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/81045-le-conseil-centramericain-des-droits-de-lhomme-observera-le-passage-de-migrants-cubains-par-la-region>



Radio Habana Cuba